

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 70 | 18-25 octobre 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 579 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

21 octobre : Des rapports ont révélé qu'une administration pénitentiaire d'Izmir avait [refusé](#) la libération conditionnelle à la détenue Remziye Polat sous prétexte qu'elle n'avait pas manifesté de « remords ».

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

19 octobre : La police d'Antalya est [intervenue](#) dans une manifestation et a brièvement détenu Fatma Karakuzu et Melek Çetinkaya. Karakuzu est la mère d'Ayşe Özdoğan, une patiente atteinte d'un cancer en

phase terminale qui est emprisonné pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. Les deux organisaient une manifestation pour demander la libération d'Özdoğan.

19 octobre : La police d'Istanbul est [intervenue](#) dans une manifestation devant un palais de justice. Trois personnes ont été brièvement détenues.

20 octobre : La police d'Ankara est [intervenue](#) dans une manifestation pour protester contre les licenciements massifs de la fonction publique, mettant brièvement quatre personnes en détention.

20 octobre : Un tribunal de Mardin a [acquitté](#) cinq journalistes et trois autres qui étaient jugés pour leur participation à des manifestations.

21 octobre : La Cour constitutionnelle n'a [conclu](#) à aucune violation des droits dans le cas de quatre personnes précédemment condamnées pour des charges liées aux manifestations du parc Gezi en 2013.

21 octobre : Le Bureau de gouverneur de Şanlıurfa a [émis](#) une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de sept jours.

22 octobre : La police d'Istanbul a brièvement [détenu](#) 45 étudiants pour avoir protesté contre le recteur de l'université de Boğaziçi, nommé par le gouvernement.

25 octobre : La police de Van est [intervenue](#) lors d'un point de presse organisé par les chambres médicales locales, arrêtant brièvement deux personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

19 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme [condamne](#) la Turquie dans l'affaire Vedat Şorli,

condamné à une peine de prison pour avoir insulté le président. Le tribunal a exhorté la Turquie à modifier la loi sur les insultes au président.

19 octobre : La police de l'aéroport d'Istanbul a brièvement [détenu](#) le rappeur Önder Doğan (alias Murda). Doğan est accusé d'encourager la consommation de drogue dans certaines de ses chansons.

19 octobre : Les procureurs de Van ont [lancé](#) une enquête sur le journaliste Oktay Candemir en raison d'un message de médias sociaux. Candemir a été convoqué par la police pour un interrogatoire.

19 octobre : Les procureurs ont [convoqué](#) l'actrice Berna Laçın à témoigner. Elle a été interrogée sur ses commentaires sur les réseaux sociaux concernant les prix élevés des aliments.

20 octobre : Un tribunal İzmir a [commencé](#) le procès du cinéaste documentaire Oktay İnce accusé d'avoir insulté le président. Le procureur a requis l'emprisonnement d'İnce.

20 octobre : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) d'arrêter une personne pour avoir prétendument insulté Mustafa Kemal Atatürk, le fondateur de la république.

20 octobre : Un tribunal de Burdur a [bloqué](#) l'accès à deux reportages et à un chronique publié par le journal Evrensel.

20 octobre : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) de bloquer l'accès à deux reportages sur des allégations de corruption impliquant la banque publique Ziraat.

20 octobre : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations de corruption impliquant des chefs de police de haut rang.

20 octobre : Le site d'information Bianet a [rapporté](#) qu'au 3ème trimestre de l'année, 29 journalistes ont subi des agressions physiques, 11 ont été arrêtés et 205 ont été jugés, principalement pour des accusations liées au terrorisme. Les autorités ont bloqué l'accès à un total de 248 articles de presse.

21 octobre : La police d'Izmir a [arrêté](#) 17 membres du HDP en raison de leurs messages sur les réseaux sociaux.

22 octobre : Un tribunal d'Istanbul a [condamné](#) à cinq mois de prison avec sursis Pınar Yıldırım, une influenceuse populaire des réseaux sociaux connu sous le nom de « Pucca », pour avoir insulté des hommes sur les réseaux sociaux.

22 octobre : Un tribunal d'Istanbul a [émis](#) un mandat d'arrêt contre le musicien kurde Ferhat Tunç pour avoir prétendument insulté un ancien Premier ministre.

22 octobre : Les procureurs d'Istanbul ont [lancé](#) une enquête sur le journaliste Firat Fistik sur ses rapports sur le recteur de l'Université Boğaziçi nommé par le gouvernement.

22 octobre : Un tribunal de Gaziantep a [décidé](#) de bloquer l'accès à trois reportages sur des appels d'offres municipaux qui auraient été attribués à un parent d'un maire de district local.

22 octobre : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à une chronique et à deux articles de presse sur des allégations de plagiat impliquant un universitaire.

22 octobre : Le député de l'opposition Utku Çakırözer a [rapporté](#) qu'au cours des neuf premiers mois de l'année, les entreprises publiques ont publié près de 45 % de leurs publicités sur trois chaînes de télévision pro-gouvernementale alors qu'aucune publicité n'a été placée sur les principales stations critiques du gouvernement.

24 octobre : Les procureurs d'Ankara ont [lancé](#) une enquête sur le journaliste Barış Pehlivan sur ce qu'il a écrit au sujet de la Jandarma.

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

18 octobre : Dix ambassades étrangères à Ankara [publient](#) une déclaration commune appelant à la libération immédiate d'Osman Kavala. L'homme d'affaires a été emprisonné pendant quatre ans, malgré une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme demandant sa libération. Kavala a [annoncé](#) le 22 octobre qu'il n'assisterait plus aux audiences du tribunal ni ne ferait de déclarations de défense car il a perdu tout espoir d'un procès équitable.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

20 octobre : La Fédération italienne des droits de l'homme (FIDU) a [soumis](#) un avis d'expert à la Cour européenne des droits de l'homme dans lequel elle a déclaré que la formulation trop large et vague de la législation antiterroriste de la Turquie ne satisfait pas à la qualité de la loi et est donc sujet à une utilisation arbitraire.

22 octobre : Le défenseur des droits humains emprisonné Osman Kavala a [annoncé](#) qu'il n'assisterait plus aux audiences du tribunal ni ne ferait de déclarations de défense car il a perdu tout espoir d'un procès équitable. Kavala est détenu derrière les barreaux depuis quatre ans malgré une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme demandant sa libération.

MINORITÉ KURDE

18 octobre : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) le membre du HDP Mehmet Eşref Mamedoğlu à sept ans et six mois de prison pour terrorisme.

19 octobre : Un tribunal d'Edirne a [condamné](#) le chanteur germano-kurde Saide İnaç à trois ans, un mois et 15 jours de prison pour terrorisme.

19 octobre : Une prison de Yozgat a [interdit](#) aux détenus de parler en kurde au téléphone et a interrompu les appels des détenus qui parlaient en kurde.

20 octobre : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) l'ancien maire de district Ayşe Gökkan à 30 ans de prison pour terrorisme.

21 octobre : La police d'Izmir a [arrêté](#) 17 membres du HDP en raison de leurs messages sur les réseaux sociaux.

CONDITIONS DE DÉTENTION

19 octobre : Une prison de Yozgat a [interdit](#) aux détenus de parler en kurde au téléphone et a interrompu les appels des détenus qui parlaient en kurde.

20 octobre : Des rapports ont révélé qu'une prison d'Istanbul avait [censuré](#) les lettres envoyées par l'universitaire emprisonné Nuriye Gülmen.

L'administration pénitentiaire a interdit les lettres au motif qu'elles étaient « répréhensibles ».

20 octobre : Une administration pénitentiaire à Şırnak a [entravé](#) le traitement et l'hospitalisation des détenus.

21 octobre : Une prison de Samsun a [refusé](#) l'hospitalisation aux détenus qui refusaient de subir des fouilles buccales.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

19 octobre : La députée européenne Tineke Strik a [déclaré](#) dans une interview que la Turquie ne peut pas être considérée comme un pays sûr pour les migrants et les demandeurs d'asile. Strik a souligné que le pays n'est pas lié par la convention sur les réfugiés en ce qui concerne les ressortissants non européens.

22 octobre : Les médias turcs ont [rapporté](#) que 13 migrants marocains qui étaient entrés illégalement en Grèce depuis la Turquie ont été déshabillés et battus avant d'être renvoyés illégalement en Turquie.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

19 octobre : Des rapports ont [révélé](#) qu'Adem Özbey, un détenu détenu dans une prison de Van, a été sorti de sa salle pour un interrogatoire au cours duquel il a été torturé. Un autre détenu du même établissement a déclaré qu'Özbey n'avait pas été emmené à l'hôpital par la suite.

20 octobre : Sept détenus [transférés](#) involontairement d'une prison de Diyarbakır vers d'autres provinces ont été soumis à des fouilles à nu. Ceux qui ont résisté ont été agressés physiquement.

20 octobre : Les gardiens d'une prison d'Ankara ont [agressé](#) physiquement 10 détenus qui ont résisté aux fouilles à nu lors d'un transfert involontaire d'une prison de Kırıkkale.

20 octobre : Une détenue détenue dans une prison de Mersin aurait [été](#) victime d'un harcèlement sexuel par un militaire lors d'une hospitalisation. Après avoir réagi au harcèlement, elle a été ramenée en prison sans recevoir de traitement.

23 octobre : La police de Diyarbakır a [torturé](#) deux personnes lors d'une perquisition à domicile pour les arrêter.

23 octobre : Les gardiens d'une prison de Kayseri ont [agressé](#) physiquement un détenu handicapé nommé Şaban Kaygusuz pour avoir résisté à une fouille à nu.

RÉPRESSION ET VIOLATIONS TRANSNATIONALES

21 octobre : Une ONG basée à Stockholm a publié un [rapport](#) sur la restitution extrajudiciaire ou illégale de détracteurs du gouvernement turc vivant en dehors de la Turquie.

DROITS DES FEMMES

20 octobre : Une détenue détenue dans une prison de Mersin aurait [été](#) victime d'un harcèlement sexuel par un militaire lors d'une hospitalisation. Après avoir réagi au harcèlement, elle a été ramenée en prison sans recevoir de traitement.